

DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE

A ADRESSER POUR LE 31 JANVIER 2026 AU PLUS TARD

(Toute demande tardive ne sera pas instruite)

Demande présentée par :
(titre exact de l'Association)

.....

Siège social :

Régime juridique :(loi 1901) ou

Date de création :

Buts ou objet :

Coordonnées des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration

	Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Adresse mail
Président					
Vice-Président					
Secrétaire					
Trésorier					
Membre					

Effectifs

Nombre de membres actifs :	
Nombre de membres honoraires :	
Montant de la cotisation :	

Montant de la subvention sollicitée pour 2026 :

.....**Euros**

Joindre obligatoirement à la demande :

- **Une attestation d'assurance « responsabilité civile » pour l'année 2026**
- **1 Relevé d'Identité Bancaire**

NB : Le bilan financier doit faire apparaître les intérêts générés par le livret détenu

Autorisation de diffusion des coordonnées

Je soussigné(e) M. / Mme (rayer la mention inutile)

.....
Autorise la publication de mes coordonnées :

- Nom – Prénom
- Adresse
- Téléphone
- Adresse mail
- Autre :

Via les canaux de diffusion suivants :

- Site internet de la mairie d'Auneuil
- Bulletin municipal de la commune
- Compte-rendu du Conseil municipal
- Panneau électronique de la commune
- Beauvaisis notre Territoire (Communauté d'Agglomération du Beauvaisis)
- Autre :

Fait à, le

Signature

Mentions légales

Le Maire de la Commune d'Auneuil sis à 60 Rue du Prieuré 60390 AUNEUIL a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au recueil du consentement de diffusion des coordonnées des personnes concernées. Celles-ci ne sont destinées qu'à la Mairie d'Auneuil et à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Elles sont conservées pour la durée de validité du consentement. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la mairie par mail : contact@auneuil.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

ACTIVITES

Manifestations ou programmes d'actions réalisés en 2025 :

Manifestations ou programmes d'actions prévus en 2026 :

A....., le

Le Président,

Etat des adhérents

Description de l'action liée à la demande de subvention

Personne responsable de l'action :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Présentation de l'action :

Intitulé :

Objectifs de l'action :

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?
.....
.....

- Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc.) ?
.....
.....

Description de l'action (voir également page suivante) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

.....
.....
.....
.....
.....

Moyens mis en œuvre :

.....
.....
.....
.....

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, canton, département, zone géographique, etc.) - Préciser le nom du territoire concerné(s) :

.....
.....
.....
.....

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Durée prévue (nombre de mois ou d'année-s-) :

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

.....
.....
.....
.....

Information complémentaire éventuelle :

.....
.....
.....
.....

Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 22 ou date de début :

date de fin :

CHARGES	Montant ⁽¹⁾	PRODUITS	Montant ⁽¹⁾
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation ⁽²⁾	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance			
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ⁽³⁾	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁽⁴⁾			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

⁽¹⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁽²⁾ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁽³⁾ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁽⁴⁾ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC no 99 01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat

Bilan financier de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice

Exercice 22 ou date de début : date de fin :

CHARGES	Montant ⁵	PRODUITS	Montant ⁵
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation ⁶	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance			
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ⁷	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailier) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

- L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.
- Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.⁸
- Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC no 99 01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

au 31/12/2024, solde livret (en euros):	
au 31/12/2024, solde compte courant (en euros):	

Déclaration sur l'honneur

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande
(initiale ou renouvellement)
quel que soit le montant de la subvention sollicitée.**

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association,
joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- devra apposer le logo de la commune sur tous les courriers, annonces, invitations et sur tous supports de communication ;
- s'engage à convier M. le Maire et/ou son référent communal à toutes les assemblées générales, réunions...
- s'engage à informer la mairie régulièrement de toutes manifestations, compétitions, spectacles... afin d'en informer la presse, et ainsi faire connaître les activités subventionnées par la commune (sous forme d'aide financière ou sous la forme de mise à disposition de matériel, ou salles) ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

- m'engage à informer la Mairie d'Auneuil des manifestations prévues pour l'année 2026, de façon à ce que ces informations soient publiées sur le site Internet de la Commune et jointes au compte-rendu du Conseil Municipal.

Fait le à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.